



Notre responsabilité sociétale

Communication sur le progrès 2016

Contenu

- Déclaration de la directrice générale 3**
- A propos de Mineex 4**
- Notre responsabilité sociétale 6**
- Notre capital humain..... 8**
- L'environnement..... 11**
- La société 14**
- Tableau de bord RSE..... 15**

Déclaration de la directrice générale

A nos parties prenantes,

Je suis heureuse de confirmer que Mineex réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'Homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès (COP) annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principaux.

Cordialement,

Rokhaya SALL MBAYE

Directrice Générale



A propos de Mineex

Dans l'industrie extractive, la première étape consiste à détacher le matériau de la roche mère. Pour le cas des roches dures, celle-ci se fait par le forage-minage. La modernisation des techniques de minage oblige de plus en plus les exploitants à faire appel à des spécialistes.

Créée en 2011, Mineex est une entreprise sénégalaise spécialiste du forage-minage et de l'exploration en mines et carrières. Nous mettons à la disposition de nos clients un savoir-faire certain axé sur une maîtrise des techniques d'abattage, et basé sur un matériel de pointe. L'entreprise prend en charge l'ensemble des activités d'abattage ; de la conception du plan de tir au tir de mine ; en prenant en compte la blocométrie attendue ainsi que les contraintes environnementales et sécuritaires.

Nos principales activités sont :

- Le forage-minage au niveau des carrières de roches et des mines (tirs en masse, moellons et pierres ornementales) ;
- Les sondages de prospection (carottages et destructifs) ;
- La vente de produits explosifs et accessoires de tir ;
- Les travaux spéciaux (déblais rocheux, rampes, tranchées, puits, etc.) ;
- Les travaux de démolition et chantiers de travaux publics ;
- La reconnaissance géologique et structurale.

Nos Ingénieurs et techniciens interviennent à toutes les phases du minage :

- Caractérisation géologique et structurale du massif : choix des engins de forage et des explosifs ;
- Conception du plan de tir assistée par des logiciels de pointe ;
- Contrôle des tirs et mesures (Implantation laser, granulométrie des tas, vitesse de dégagement, mesure de vibrations, volume des tas etc.) ;
- Maîtrise des nuisances issues des tirs de mine (bruits, vibrations, projections, fumées, blocs, etc.).

Nous mettons à la disposition de nos clients des foreuses adaptées au type de

gisement et en nombre suffisant pour atteindre leurs objectifs.

Nos moyens matériels :

- ATLAS COPCO PowerROC T35, Sandvik DX 700 ;
- Une implantation géométrique par profileur laser 2 D et 3 D ;
- Un contrôle du forage par sonde TEPEX® ou BORETRACK® ;
- La mesure et l'analyse des vibrations.

Notre responsabilité sociétale

Notre secteur d'activités a un fort impact sur l'environnement et les communautés locales ; c'est pourquoi nous réalisons nos activités dans le respect de l'environnement, des normes de sécurité, et de la société en général.

En septembre 2015, nous avons affirmé notre engagement en matière de développement durable en signant le Pacte Mondial des Nations Unies, soutenant ainsi les dix principes concernant les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

DROITS DE L'HOMME	Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme Principe 2: Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme
CONDITIONS DE TRAVAIL	Principe 3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective Principe 4: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire Principe 5: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants Principe 6: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
ENVIRONNEMENT	Principe 7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement Principe 8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement Principe 9: Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Source : Réseau Pacte Mondial France, Guide de rédaction des communications sur le progrès, 39 pages

Afin de rendre compte à nos parties prenantes de nos actions RSE, nous avons sélectionné des indicateurs de performance environnementaux, sociaux et sociétaux pertinents par rapport à nos activités. Un référentiel de reporting des indicateurs de performance extra-financiers a été rédigé courant 2015, nous permettant ainsi de mener avec succès notre première campagne de reporting RSE portant sur les activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

En parallèle, une réflexion a été menée autour du développement durable et de sa signification pour notre entreprise. Nous avons choisi pour ce premier rapport RSE de mettre l'accent sur les actions déjà mises en place au sein de Mineex, ainsi que sur la transparence vis-à-vis de nos parties prenantes internes (employés, etc.) et externes (clients, fournisseurs, le régulateur, prospects, etc.).

Perspectives

Notre ambition est de continuer à croître de manière responsable. Dans cette optique, nous avons d'ores et déjà entrepris de formaliser notre stratégie RSE en nous appuyant sur la norme internationale ISO 26000. De même, nous visons à renforcer nos actions relatives aux domaines couverts par le Pacte Mondial des Nations Unies. Le reporting d'un certain nombre d'indicateurs de performance extra-financiers est également en cours de fiabilisation ; afin de pouvoir enrichir notre communication dès notre prochain rapport RSE.

Notre capital humain

Chez Mineex, l'Humain est au cœur de notre stratégie. Nos collaborateurs sont une de nos parties prenantes principales, et nous sommes conscients que leur bien-être au travail est moteur de développement pour l'entreprise. C'est ensemble que nous faisons de Mineex un acteur économique engagé.

Droits de l'Homme et conditions de travail

Mineex adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment celles relatives à la protection des travailleurs et à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Nous nous attachons à les respecter dans l'ensemble de nos activités.

Nous opérons principalement au Sénégal et avons conscience des risques relatifs aux droits de l'Homme dans le secteur minier. Notre politique écrite concernant les droits de l'Homme est en cours de rédaction et sera diffusée à l'ensemble de nos parties prenantes. De même, dans le cadre de la formalisation des contrats de travail de nos employés, un code de conduite rappelle nos engagements et prévient les éventuelles violations des droits de l'Homme. Les droits de l'Homme sont également un des thèmes abordés lors de la sensibilisation des collaborateurs à la RSE.

La liberté d'association et le droit de négociation collective sont respectés dans le cadre réglementaire en vigueur au Sénégal. De même, Mineex s'engage contre toute discrimination dans l'emploi et pour l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Une politique de ressources humaines reste toutefois à formaliser ; cela fait partie des objectifs RSE fixés par l'entreprise pour 2016-2017.

Nos collaborateurs

Le responsable des ressources humaines est en charge de toutes les questions relatives à l'emploi dans l'entreprise. Du fait de la nature de nos activités et du secteur dans lequel nous opérons (nombreux chantiers répartis dans tout le Sénégal en fonction des besoins nos clients), nous comptons des collaborateurs permanents et un certain nombre d'employés non permanents dont des gardiens, des femmes de ménage, des journaliers/manœuvres sur les chantiers, des chauffeurs et une

intendance pour le repas des agents sur les chantiers. En termes d'effectifs, nous comptons 15 employés (contrats à durée déterminée et contrats à durée indéterminée) au titre de l'année 2015. A ceux-là s'ajoutent 32 salariés non permanents (journaliers ou embauchés pour la durée du chantier selon les cas).

La part des femmes dans l'effectif total permanent est de 13%. A noter que plusieurs postes clés sont détenus par des femmes (direction générale et responsable qualité notamment).

La Sécurité

La sécurité de nos employés et de nos installations est primordiale. Nous nous assurons que nos opérations sont menées dans le strict respect de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail.

Sur l'ensemble de nos chantiers, nous rendons obligatoire le port des Equipements de Protection Individuels (EPI) et nous les fournissons. Les EPI sont régulièrement vérifiés et stockés en cas de besoin par le personnel directement sur les chantiers.

Pour l'année 2015, aucun accident de travail n'est à reporter. Toutefois, le suivi de l'accidentologie n'est pas encore formalisé, notamment à cause de la mise en place tardive du suivi des heures travaillées des journaliers par pointage. Les fiches de pointage ont commencé à être établies fin 2015, rendant difficile la collecte de données remontant à l'ensemble de l'année 2015. Les indicateurs relatifs au taux de fréquence et au taux de gravité des accidents de travail (calculés sur la base des heures travaillées) n'ont donc pas pu être calculés pour les besoins de ce reporting.

En 2015, Mineex a entrepris la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail ; en visant l'obtention de la certification OHSAS 18001. Dans ce cadre, l'ensemble des procédures relatives à la sécurité sont en cours de formalisation. De même, une évaluation des risques relatifs à la santé et à sécurité au travail (SST) a été effectuée. Elle a permis l'identification des principaux risques SST et la mise en place de plans d'actions pour leur prise en compte.

Politique de formation

Chez Mineex, le développement personnel de nos collaborateurs est une de nos principales préoccupations. La politique de formation de l'entreprise prévoit une formation technique pour tout le personnel technique, à raison de deux agents envoyés en formation chaque année.

De plus, une formation de l'ensemble des collaborateurs est initiée dans le cadre de la mise en place du système de management intégré (sécurité, environnement, qualité) amorcée par l'entreprise en 2015.

L'environnement

Nous opérons dans un secteur à fort impact sur l'environnement. C'est pourquoi La prévention et la gestion des risques environnementaux sont au cœur des préoccupations de Mineex.

Protection de l'environnement

Mineex vise l'obtention de la certification environnementale ISO 14001 en 2016. Dans le cadre de la mise en place de son système de management environnemental, une évaluation des aspects et impacts environnementaux de l'entreprise a permis de mettre en évidence les priorités environnementales et d'élaborer des plans d'actions. Des procédures relatives à la gestion des risques environnementaux sont également en cours de formalisation et nos collaborateurs sont sensibilisés à la protection de l'environnement.

En matière de réglementation, les produits explosifs et accessoires pyrotechniques utilisés répondent aux standards internationaux et sont stockés sur une installation classée pour la protection de l'environnement.

Sur nos chantiers de forage-minage et d'exploration en mines et carrières, des mesures de nuisances sonores sont effectuées afin de contrôler les niveaux de bruit émis.

Pour ce premier exercice de reporting, nous avons concentré nos efforts sur la gestion des déchets et la consommation de carburant, deux impacts significatifs de nos activités sur l'environnement ; notre ambition étant à terme de suivre l'ensemble des impacts environnementaux de nos opérations.

Gestion des déchets

Nous produisons plusieurs types de déchets, à savoir :

- Poussières ;
- Cartons ;
- Sacs en plastique ;
- Graisses ;
- Et huiles usées.

Afin de réduire les émissions de poussières, le bourrage des trous de forage est ajusté à chaque tir afin de produire le moins de poussières possible.

Les cartons et les sacs en plastique proviennent essentiellement des explosifs et des consommables qui accompagnent les explosifs. Le système de gestion des déchets mis en place sur les chantiers où nous intervenons est utilisé lorsqu'il existe (tri sélectif, collecte par un prestataire externe, recyclage, etc.). Dans le cas contraire, aucune mesure n'est encore prise pour la gestion des déchets cartons et sacs plastiques. Toutefois, une procédure est en cours de rédaction dans le cadre du processus de certification ISO 14001 de l'entreprise.

Les huiles et graisses usées sont stockées sur site dans des bacs étanches, et évacuées périodiquement par un prestataire externe.

La fiabilisation du reporting des quantités de déchets produits reste un axe d'amélioration pour 2016-2017.

Consommation de carburant et émissions de CO₂

Nous disposons dans notre flotte de cinq véhicules de type pick-up, fonctionnant au gasoil.

En Avril 2015, nous avons signé un contrat avec l'entreprise IT MOBILE pour le suivi de la consommation de carburant des véhicules. Ainsi, des balises ont été positionnées sur les véhicules de Mineex et nous recevons les rapports hebdomadaires de consommation de notre flotte. La donnée n'étant disponible que de mai à décembre 2015, nous avons extrapolé la consommation de gasoil sur 12 mois. La consommation de notre flotte de véhicules est ainsi estimée à 20 746 litres de gasoil. Sur nos chantiers, la consommation de gasoil est suivie sur la base des rapports de chantiers ; et la consommation d'essence de notre groupe électrogène se fait sur la base des factures des fournisseurs. Le tableau suivant présente le total de nos émissions de CO₂ dues à la consommation de carburant en 2015.

Type de carburant	Quantité consommée (litres)	Emissions de CO ₂ (tonnes)
Gasoil (véhicules)	20 746	55
Gasoil (chantiers)	73 986	198
Essence	230	0,5
Total		253,5

La consommation de carburant demeure notre principale source d'émission de CO₂, et concentre nos efforts afin d'améliorer nos performances environnementales.

La société

La société représente un ensemble de parties prenantes de l'entreprise : le régulateur, les populations riveraines des sites où nous opérons, nos fournisseurs, nos clients, les groupements professionnels auxquels nous participons, les organisations internationales que nous soutenons (Pacte Mondial des Nations Unies entres autres), les ONG et autres associations de la société civile, etc.

Lutte contre la corruption

Mineex conduit ses opérations dans le strict respect de la législation en vigueur au Sénégal. L'entreprise soutient la convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption. Dans le cadre de la formalisation des contrats de travail de nos employés, un code de conduite rappelle à nos collaborateurs leurs rôles et responsabilités en matière de lutte contre la corruption sous toutes ses formes. La lutte contre la corruption est également un des sujets abordés lors de la sensibilisation des collaborateurs à la RSE. La politique commerciale de Mineex encadre clairement les relations avec les clients et les fournisseurs. Des procédures sont en cours de rédaction dans le cadre de la mise en place du système de management intégré amorcée en 2015 ; visant entres autres à l'obtention de la certification ISO 9001.

Notre approche

Nous contribuons au développement du tissu économique de nos zones d'implantation au travers d'une politique d'embauche locale dynamique. L'ensemble de nos salariés non permanents est recruté parmi les populations riveraines de nos chantiers. Sur l'année 2015, ils étaient au nombre de 32 répartis sur les chantiers de Pout, Lam-lam, Kebemer, Tivaouane et Mansadala (gardiens, manœuvres, lingères, ménagères et chauffeurs). De même, nous nous fournissons localement dès que possible (équipements de protection individuel, etc.).

Nous rencontrons régulièrement les représentants des populations riveraines et apportons notre soutien matériel et financier aux collectivités locales. Au titre de l'année 2015, le montant des dons octroyés par Mineex s'élève à 4 370 000 francs CFA.

Tableau de bord RSE

Indicateurs de performance RSE 2015	
Indicateur	Valeur 2015
Effectif total permanent	15 employés
Part des femmes dans l'effectifs total	13%
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	0 accidents
Nombre de salariés ayant suivi une formation	2 employés
Emissions de CO ₂ liées à la consommation de carburant	253,5 tonnes de CO ₂
Nombre d'embauches locales	32 embauches
Montant total des dons aux communautés locales	4 370 000 francs CFA
Pacte Mondial des Nations Unies	
Droits de l'Homme Principe 1 – Principe 2	§ Notre capital humain
Conditions de Travail Principe 3 – Principe 4 – Principe 5 – Principe 6	§ Notre capital humain
Environnement Principe 7 – Principe 8 – Principe 9	§ L'environnement
Lutte contre la Corruption Principe 10	§ La société